



BÉATRICE ANGRAND ET MARKUS INGENLATH, SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

## Pensons le service civique à l'échelle européenne !

**L**e mois dernier Paris, hier Copenhague. Face à l'horreur et la barbarie, un grand nombre de voix et de propositions se font entendre : il est question de lutte contre le terrorisme mais aussi d'éducation, de vivre-ensemble, autant d'enjeux qui placent l'école et le service civique au centre des discussions.

En tant que secrétaires généraux de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, experts à cette échelle d'un programme de volontariat, nous jugeons essentiel de rappeler que ce débat doit être porté à l'échelle internationale et avant tout européenne. L'ouverture culturelle est en effet non seulement nécessaire mais stratégique pour répondre aux replis identitaires. Les peuples l'ont d'ailleurs compris, l'élan de solidarité après ces séries d'attentats est sans ambiguïté : les réponses efficaces doivent traverser les frontières et souder nos sociétés autour de valeurs communes. Le président de la République souhaite multiplier par six d'ici à 2017 les rangs des jeunes s'engageant dans un service civique. Et si on réalisait cette ambition majeure à l'échelle de l'Europe ? Le service civique international existe déjà, et pourtant il est trop méconnu.

Pensé dans la réciprocité, le service civique international permet de doubler les bénéficiaires, pour le jeune comme pour la société. De nombreux

travaux de recherche en attestent, et à l'OFAJ nous en sommes témoins chaque jour : la mobilité européenne fait prendre conscience de la valeur de la paix. Plus largement, elle conduit à remettre en question ses stéréotypes et ses préjugés tout en favorisant une conscience nationale. Qu'est-ce qu'être français ? européen ? Au contact de l'autre naît un sentiment positif d'appartenance à son pays mais aussi à un espace plus large, l'Europe. Gain de tolérance, ouverture d'esprit et construction identitaire sont liés. Tous ces effets profitables sont particulièrement nets chez les jeunes dont l'histoire familiale ne s'est pas construite sur le sol européen. La mobilité réactive la capacité d'adaptation née de leur biculturalisme qu'ils ressentent, souvent pour la première fois, comme un atout.

L'enjeu est donc celui-ci : comment faire bénéficier le plus grand nombre, et en premier lieu les jeunes défavorisés, de ces opportunités citoyennes internationales ?

Tout d'abord, il s'agit de relancer le combat pour l'enseignement des langues étrangères. Elles sont un horizon supplémentaire et une chance à offrir aux jeunes de nos quartiers. Des pédagogies nouvelles et des ambitions consolidées sont nécessaires. Mobilisons-les !

Mais la maîtrise initiale des langues ne doit pas rester une condition sine qua non pour accéder à ce type de programmes. Les jeunes qui ont raté ce coche à l'école doivent se voir offrir d'autres possibilités. Soyons innovants, soyons volontaires, et cultivons l'échange interculturel pour ce qu'il est : non pas une sanction positive d'un parcours réussi, mais des idées neuves à saisir et une opportunité d'apprendre sur le terrain. Ce faisant, pour que nos jeunes aient plus de chances à l'étranger, développons notre propre culture d'accueil et sachons profiter des jeunes en mobilité accueillis dans nos régions.

Enfin, il est impératif de renforcer partout sur le territoire les dispositifs d'orientation efficaces et de former leurs animateurs à la mobilité européenne, notamment aux offres de service civique international. Les nombreuses structures qui travaillent avec les jeunes mènent des actions souvent formidables, aidons-les à se projeter à l'échelle européenne.

Ces ambitions requièrent des moyens : ne faut-il pas justement en redoubler quand le bénéfice est garanti ? Nos sociétés ont besoin qu'on aille plus loin, les résultats seront au rendez-vous. ■

